

Communauté de Communes du Confolentais

Servitudes d'Utilité Publique

CODE	NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	DESIGNATION DU GENERATEUR	REFERENCE DU TEXTE LEGISLATIF QUI PERMET DE L'INSTITUER	ACTE QUI L'INSTITUE SUR LE TERRITOIRE CONCERNE	DESIGNATION DU SERVICE RESPONSABLE
A4	POLICE DES EAUX Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise du lit de ces cours d'eau	La Charente Amont La Vienne l'Issoire	Code de l'Environnement articles L 211-7, L 215-4 et 5 Code Rural article L151-37-1	Arrêté préfectoral Du 24/10/1991 Arrêté préfectoral Du 06/04/1994 Arrêté préfectoral Du 10/03/1982	D.D.T. Service Eau - Environnement Risques 43, rue Charles Duroselle 16016 ANGOULEME
AC1	MONUMENTS HISTORIQUES Servitudes de protection des monuments historiques	Eglise St Barthelemy Vieux Pont Sur la Vienne Maison du Duc d'Epernon Chapelle du Saint Esprit	Code du Patrimoine articles L621-1 à L 621-32	Classé aux M.H. Arrêté du 21/09/1907 Classé aux M.H. Arrêté du 11/04/1908 Classé aux M.H. Arrêté du 15/10/1974 Inscrit aux M.H. Arrêté du 01/12/1969	L'Architecte des Bâtiments de France Bat B citée adm Place du champ de mars 4 rue Raymond Pointcarre 16000 ANGOULEME
AC1	MONUMENTS HISTORIQUES Servitudes de protection des monuments historiques	Eglise Saint Maxime 10 rue des Buttes 12 rue de la Fontaine Guimard 7 place de la Fontorse	Code du Patrimoine articles L621-1 à L 621-32	Inscrit aux M.H. Arrêté du 12/10/1973 Inscrit aux M.H. Arrêté du 12/10/1973 Inscrit aux M.H. Arrêté du 12/10/1973 Inscrit aux M.H. Arrêté du 07/11/1973	L'Architecte des Bâtiments de France Bat B citée adm Place du champ de mars 4 rue Raymond Pointcarre 16000 ANGOULEME
AC1	MONUMENTS HISTORIQUES Servitudes de protection des monuments historiques	Manoir Des Comtes 9 rue des Portes d'Ansac Pont sur Le Goire Ancienne Porte de ville	Code du Patrimoine articles L621-1 à L 621-32	Inscrit aux M.H. Arrêté du 07/11/1973 Inscrit aux M.H. Arrêté du 07/11/1973 Inscrit aux M.H. Arrêté du 13/11/1973 Inscrit aux M.H. Arrêté du 13/11/1973	L'Architecte des Bâtiments de France Bat B citée adm Place du champ de mars 4 rue Raymond Pointcarre 16000 ANGOULEME
AC1	MONUMENTS HISTORIQUES Servitudes de protection des monuments historiques	Hotel Dassier Des Brosses 4et 6 rue des Portes d'Ansac Halles des ateliers municipaux Site Castral de Saint Germain	Code du Patrimoine articles L621-1 à L 621-32	Inscrit aux M.H. Arrêté du 19/12/1973 Inscrit aux M.H. Arrêté du 15/05/1974 Inscrit aux M.H. Arrêté du 12/02/2002 Inscrit aux M.H. Arrêté du 19/08/2016	L'Architecte des Bâtiments de France Bat B citée adm Place du champ de mars 4 rue Raymond Pointcarre 16000 ANGOULEME

Communauté de Communes du Confolentais

Servitudes d'Utilité Publique

CODE	NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	DESIGNATION DU GENERATEUR	REFERENCE DU TEXTE LEGISLATIF QUI PERMET DE L'INSTITUER	ACTE QUI L'INSTITUE SUR LE TERRITOIRE CONCERNE	DESIGNATION DU SERVICE RESPONSABLE
AC1	MONUMENTS HISTORIQUES Servitudes de protection des monuments historiques	Chapelle Sainte Madeleine Eglise St Benoit d'Ansac/Vienne Chapelle Notre Dame d'Ansac/Vienne Chapelle du château de Villevert à Esse	Code du Patrimoine articles L621-1 à L 621-32	Classé aux M.H. Arrêté du 01/01/1900 Inscrit aux M.H. Arrêté du 28/10/1996 PDA du 30/11/2020 Inscrit aux M.H. Arrêté du 28/10/1996 PDA du 30/11/2020 Inscrit aux M.H. Arrêté du 29/04/1988	L'Architecte des Bâtiments de France Bat B citée adm Place du champ de mars 4 rue Raymond Pointcarre 16000 ANGOULEME
AC1	MONUMENTS HISTORIQUES Servitudes de protection des monuments historiques	Logis de la Villatte Eglise Saint Etienne Château de Serre Château de Serre	Code du Patrimoine articles L621-1 à L 621-32	Inscrit aux M.H. Arrêté du 08/03/1991 Inscrit aux M.H. Arrêté du 24/07/1972 PDA du 30/11/2020 Inscrit aux M.H. Arrêté du 26/07/1988 Classé aux M.H. Arrêté du 26/07/1988	L'Architecte des Bâtiments de France Bat B citée adm Place du champ de mars 4 rue Raymond Pointcarre 16000 ANGOULEME
AC1	MONUMENTS HISTORIQUES Servitudes de protection des monuments historiques	Eglise Saint Martin Eglise Saint Pierre Eglise Saint Pierre Eglise Saint Maurice	Code du Patrimoine articles L621-1 à L 621-32	Classé aux M.H. Arrêté du 22/08/1921 Inscrit aux M.H. Arrêté du 21/05/2001 PDA du 30/11/2020 Inscrit aux M.H. Arrêté du 01/01/1862 PDA du 30/11/2020 Classé aux M.H. Arrêté du 24/04/1909 PDA du 30/11/2020	L'Architecte des Bâtiments de France Bat B citée adm Place du champ de mars 4 rue Raymond Pointcarre 16000 ANGOULEME
AC1	MONUMENTS HISTORIQUES Servitudes de protection des monuments historiques	Eglise Saint Martial Château du Praisnaud Logis de La Vergne Eglise Notre Dame	Code du Patrimoine articles L621-1 à L 621-32	Inscrit aux M.H. Arrêté du 28/10/1985 PDA du 30/11/2020 Inscrit aux M.H. Arrêté du 26/10/2004 Inscrit aux M.H. Arrêté du 12/12/2002 PDA du 30/11/2020 Classé aux M.H. Arrêté du 16/09/1929 PDA du 30/11/2020	L'Architecte des Bâtiments de France Bat B citée adm Place du champ de mars 4 rue Raymond Pointcarre 16000 ANGOULEME

Communauté de Communes du Confolentais

Servitudes d'Utilité Publique

CODE	NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	DESIGNATION DU GENERATEUR	REFERENCE DU TEXTE LEGISLATIF QUI PERMET DE L'INSTITUER	ACTE QUI L'INSTITUE SUR LE TERRITOIRE CONCERNE	DESIGNATION DU SERVICE RESPONSABLE
AC1	MONUMENTS HISTORIQUES Servitudes de protection des monuments historiques	Eglise Saint Hilaire Château de Gorce Château d'Ordière Eglise Saint Justinien	Code du Patrimoine articles L621-1 à L 621-32	Inscrit aux M.H. Arrêté du 24/05/1965 PDA du 30/11/2020 Inscrit aux M.H. Arrêté du 14/10/2002 Inscrit aux M.H. Arrêté du 13/04/1989 Inscrit aux M.H. Arrêté du 05/12/1984 PDA du 30/11/2020	L'Architecte des Bâtiments de France Bat B citée adm Place du champ de mars 4 rue Raymond Pointcarre 16000 ANGOULEME
AC1	MONUMENTS HISTORIQUES Servitudes de protection des monuments historiques	Château de Puybautier Eglise Saint Michel	Code du Patrimoine articles L621-1 à L 621-32	Inscrit aux M.H. Arrêté du 21/05/2001 Inscrit aux M.H. Arrêté du 29/11/1948 PDA du 30/11/2020	L'Architecte des Bâtiments de France Bat B citée adm Place du champ de mars 4 rue Raymond Pointcarre 16000 ANGOULEME
AC2	PROTECTION DES SITES Servitudes de protection des sites et monuments naturels	Plan d'eau de la Vienne	Code de l'Environnement articles L 341-1 à L341-22	Site Inscrit Arrêté du 05/05/1942 suspendu par l'arrêté de SPR	L'Architecte des Bâtiments de France Bat B citée adm Place du champ de mars 4 rue Raymond Pointcarre 16000 ANGOULEME D.R.E.A.L. Département Aménagement et Paysages 22 rue des Pénitents Blancs CS 53218 87032 LIMOGES CEDEX
AC4	SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE	Site Patrimonial Remarquable De Confolens	Code du Patrimoine articles L 631-1 et L 631-2	Arrêté Préfectoral du 03/07/1995	L'Architecte des Bâtiments de France Bat B citée adm Place du champ de mars 4 rue Raymond Pointcarre 16000 ANGOULEME
AS1	CONSERVATION DES EAUX Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux destinées à la consommation humaine et des eaux minérales	Prise d'eau de Moulin Brulé	Code de la Santé Publique articles L 1321-2 L 1322-3 à 13 R 1321-13	Arrêté Préfectoral Du 23/07/2015	A.R.S. Immeuble Le Manager Cour de l'Hippodrome 8, rue du père J. Wresinsky CS 22321 16023 ANGOULEME
AS1	CONSERVATION DES EAUX Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux destinées à la consommation humaine et des eaux minérales	Fontaine du Bourg	Code de la Santé Publique articles L 1321-2 L 1322-3 à 13 R 1321-13	Arrêté Préfectoral Du 15/11/2011	A.R.S. Immeuble Le Manager Cour de l'Hippodrome 8, rue du père J. Wresinsky CS 22321 16023 ANGOULEME
AS1	CONSERVATION DES EAUX Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux destinées à la consommation humaine et des eaux minérales	Prise d'eau du barrage de l'Issoire	Code de la Santé Publique articles L 1321-2 L 1322-3 à 13 R 1321-13	Arrêté Préfectoral Du 13/07/2005	A.R.S. Immeuble Le Manager Cour de l'Hippodrome 8, rue du père J. Wresinsky CS 22321 16023 ANGOULEME

Communauté de Communes du Confolentais

Servitudes d'Utilité Publique

CODE	NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	DESIGNATION DU GENERATEUR	REFERENCE DU TEXTE LEGISLATIF QUI PERMET DE L'INSTITUER	ACTE QUI L'INSTITUE SUR LE TERRITOIRE CONCERNE	DESIGNATION DU SERVICE RESPONSABLE
AS1	CONSERVATION DES EAUX Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux destinées à la consommation humaine et des eaux minérales	Captage de Font Prouilly	Code de la Santé Publique articles L 1321-2 L 1322-3 à 13 R 1321-13	Arrêté Préfectoral Du 08/07/1985	A.R.S. Immeuble Le Manager Cour de l'Hippodrome 8, rue du père J. Wresinsky CS 22321 16023 ANGOULEME
AS1	CONSERVATION DES EAUX Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux destinées à la consommation humaine et des eaux minérales	Forage de Roche	Code de la Santé Publique articles L 1321-2 L 1322-3 à 13 R 1321-13	Arrêté Préfectoral Du 04/03/2008	A.R.S. Immeuble Le Manager Cour de l'Hippodrome 8, rue du père J. Wresinsky CS 22321 16023 ANGOULEME
AS1	CONSERVATION DES EAUX Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux destinées à la consommation humaine et des eaux minérales	Source de la Louberie	Code de la Santé Publique articles L 1321-2 L 1322-3 à 13 R 1321-13	Arrêté Préfectoral Du 03/12/2010	A.R.S. Immeuble Le Manager Cour de l'Hippodrome 8, rue du père J. Wresinsky CS 22321 16023 ANGOULEME
AS1	CONSERVATION DES EAUX Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux destinées à la consommation humaine et des eaux minérales	Forage de chez Doucet	Code de la Santé Publique articles L 1321-2 L 1322-3 à 13 R 1321-13	Arrêté Préfectoral Du 12/09/1983	A.R.S. Immeuble Le Manager Cour de l'Hippodrome 8, rue du père J. Wresinsky CS 22321 16023 ANGOULEME
AS1	CONSERVATION DES EAUX Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux destinées à la consommation humaine et des eaux minérales	Source de la Vergne	Code de la Santé Publique articles L 1321-2 L 1322-3 à 13 R 1321-13	Arrêté Préfectoral Du 29/01/2008	A.R.S. Immeuble Le Manager Cour de l'Hippodrome 8, rue du père J. Wresinsky CS 22321 16023 ANGOULEME
AS1	CONSERVATION DES EAUX Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux destinées à la consommation humaine et des eaux minérales	Source de Grosland	Code de la Santé Publique articles L 1321-2 L 1322-3 à 13 R 1321-13	Arrêté Préfectoral Du 30/09/2008	A.R.S. Immeuble Le Manager Cour de l'Hippodrome 8, rue du père J. Wresinsky CS 22321 16023 ANGOULEME
AS1	CONSERVATION DES EAUX Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux destinées à la consommation humaine et des eaux minérales	Source de la Font Berlière	Code de la Santé Publique articles L 1321-2 L 1322-3 à 13 R 1321-13	Arrêté Préfectoral Du 22/12/2006	A.R.S. Immeuble Le Manager Cour de l'Hippodrome 8, rue du père J. Wresinsky CS 22321 16023 ANGOULEME
AS1	CONSERVATION DES EAUX Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux destinées à la consommation humaine et des eaux minérales	Captage de Coulonges sur Charente à St.Savinien (17) périmètre de protection rapprochée	Code de la Santé Publique articles L 1321-2 L 1322-3 à 13 R 1321-13	Arrêtés Préfectoraux du 10/08/1971 31/12/1976	A.R.S. Immeuble Le Manager Cour de l'Hippodrome 8, rue du père J. Wresinsky CS 22321 16023 ANGOULEME
EL7	CIRCULATION ROUTIERE Servitudes d'alignement	RD 99 Traverse du bourg d'Abzac RD 729 Traverse d'Abzac	Code de la Voirie Routière articles L 112-1 à L 112-7	approuvé le 02/05/1885 approuvé le 01/05/1887	Agence Départementale de l'aménagement de Chabonais Mairie d'Abzac

Communauté de Communes du Confolentais

Servitudes d'Utilité Publique

CODE	NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	DESIGNATION DU GENERATEUR	REFERENCE DU TEXTE LEGISLATIF QUI PERMET DE L'INSTITUER	ACTE QUI L'INSTITUE SUR LE TERRITOIRE CONCERNE	DESIGNATION DU SERVICE RESPONSABLE
EL7	CIRCULATION ROUTIÈRE Servitudes d'alignement	R. D. n° 29 R. D. n°80 traverse du bourg de Brillac	Code de la Voirie Routière articles L112-1 à L112-7	Arrêté Préfectoral du 09/01/1894 Arrêté Préfectoral du 23/07/1878	Agence Départementale de l'aménagement de Chabonais Mairie de Brillac
EL7	CIRCULATION ROUTIERE Servitudes d'alignement	R.D. 16 Bourg de Manot R.D. 170 Bourg de Manot R.D. 166 Bourg de Manot	Code de la Voirie Routière articles L 112-1 à L 112-7	Arrêté Préfectoral du 10/01/1874 Arrêté Préfectoral du 25/09/1886 Arrêté Préfectoral du 30/04/1887	Agence Départementale de l'aménagement de Chabonais Mairie de Manot
EL11	VOIES EXPRESS ET DEVIATION D'AGGLOMERATIONS Servitudes relatives aux voies express et déviations d'agglomérations	RD 951	Code de la Voirie Routière article L 151-3	Arrêté Préfectoral du 08/07/1986	Agence Départementale de l'aménagement de Chabonais
M	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz.	Canalisations Chazelles Roussines diam 800 mm diam 600 mm Lesterps Confolens diam 80 mm Diam 100 mm Lesterps Saint Junien Diam 300 mm Diam 350 mm Lesterps Limoges Diam 200 mm Diam 250 mm Bussiere Boffy Abzac Diam 150 mm Diam 160 mm Branchement de Saint Maurice des Lions Diam 50 mm diam 65 mm	Code de l'environnement L555-16 et R555-30 et 31	Arrêté Préfectoral Du 08/12/2017	G.R.T. Gaz Pôle Exploitation Centre Atlantique Service travaux Tiers et Urbanisme Site d'Angoulême 62, rue de la Brigade Rac Z.I. de Rabion 16023 ANGOULEME Cedex

Communauté de Communes du Confolentais

Servitudes d'Utilité Publique

CODE	NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	DESIGNATION DU GENERATEUR	REFERENCE DU TEXTE LEGISLATIF QUI PERMET DE L'INSTITUER	ACTE QUI L'INSTITUE SUR LE TERRITOIRE CONCERNE	DESIGNATION DU SERVICE RESPONSABLE
I3	GAZ Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de distribution et de transport de gaz	Canalisations Chazelles Roussines diam 800 mm diam 600 mm Lesterps Confolens diam 80 mm Diam 100 mm Lesterps Saint Junien Diam 300 mm Diam 350 mm Lesterps Limoges Diam 200 mm Diam 250 mm Bussiere Boffy Abzac Diam 150 mm Diam 160 mm Branchement de Saint Maurice des Lions Diam 50 mm diam 65 mm	loi du 15/06/1906 consolidée au 20/12/2003	Arrêté Ministériel Du 04/08/2006	G.R.T. Gaz Pôle Exploitation Centre Atlantique Service travaux Tiers et Urbanisme Site d'Angoulême 62, rue de la Brigade Rac Z.I. de Rabion 16023 ANGOULEME Cedex
I3	GAZ Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de distribution et de transport de gaz	Branchement de Saint Maurice des Lions diam 65 mm	loi du 15/06/1906 consolidée au 20/12/2003	Arrêté Ministériel Du 04/08/2006	G.R.T. Gaz Pôle Exploitation Centre Atlantique Service travaux Tiers et Urbanisme Site d'Angoulême 62, rue de la Brigade Rac Z.I. de Rabion 16023 ANGOULEME Cedex
I4	ELECTRICITE Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques	Lignes H.T. 90kV Confolens Longchamp Ruffec Confolens Saint Junien	loi du 15/06/1906 consolidée au 20/12/2003	Décret du 14/10/1991 consolidé au 11/05/2003	RTE – GMR Poitou-Charentes Rue Aristide Bergès 17187 PERIGNY CEDEX
INT1	CIMETIERES Servitudes au voisinage des cimetières	Cimetière Saint Barthélémy	Code des Collectivités Territoriales Articles L 2223-1 et L 2223-5	Décret du 12/06/1804	MAIRIE De Confolens
PM1	PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS	PPRI Vallée de La Vienne	Code de l'Environnement articles L 562-1 et L 562-6	Arrêté Préfectoral Du 29/08/2003 Modifié Le 12/05/2005	D.D.T. Service Eau - Environnement Risques 43, rue Charles Duroselle 16016 ANGOULEME

Communauté de Communes du Confolentais

Servitudes d'Utilité Publique

CODE	NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	DESIGNATION DU GENERATEUR	REFERENCE DU TEXTE LEGISLATIF QUI PERMET DE L'INSTITUER	ACTE QUI L'INSTITUE SUR LE TERRITOIRE CONCERNE	DESIGNATION DU SERVICE RESPONSABLE
PM1	PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS	PPRI Mansle Argentor	Code de l'Environnement articles L 562-1 et L 562-6	Arrêté Préfectoral Du 09/12/2002	D.D.T. Service Eau - Environnement Risques 43, rue Charles Duroselle 16016 ANGOULEME
PT1	TELECOMMUNICATIONS Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques	Station hertzienne de Vieux Ruffec	Code des Postes et Communications Electroniques articles L.57 à L.62 et R.27 à R.39	Décret du 25/01/1961	Télé Diffusion de France Rue des Verdinières 79500 MAISONNAY
PT1	TELECOMMUNICATIONS Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques	Station hertzienne Château d'eau de Périssac	Code des Postes et Communications Electroniques articles L.57 à L.62 et R.27 à R.39	Décret du 14/10/2003	S.G.A.M.I. D.S.I.C. 89 à 143 Cours Dupré de Saint Maur BP 33 33028 BORDEAUX Cedex
PT2	TELECOMMUNICATIONS Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat	Station hertzienne de Vieux Ruffec	Code des Postes et Communications Electroniques articles L.54 à L 56-1 et R.21 à R.26-1	Décret du 10/03/1961	Télé Diffusion de France Rue des Verdinières 79500 MAISONNAY
PT2	TELECOMMUNICATIONS Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat	Liaison hertzienne Vieux Ruffec Les Cars	Code des Postes et Communications Electroniques articles L.54 à L 56-1 et R.21 à R.26-1	Décret du 10/03/1961	Télé Diffusion de France Rue des Verdinières 79500 MAISONNAY
PT2	TELECOMMUNICATIONS Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat	Liaison hertzienne Esse Lannes	Code des Postes et Communications Electroniques articles L.54 à L 56-1 et R.21 à R.26-1	Décret du 01/10/2003	S.G.A.M.I. D.S.I.C. 89 à 143 Cours Dupré de Saint Maur BP 33 33028 BORDEAUX Cedex
PT2	TELECOMMUNICATIONS Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat	Liaison hertzienne Esse Mazerolles	Code des Postes et Communications Electroniques articles L.54 à L 56-1 et R.21 à R.26-1	Décret du 01/10/2003	S.G.A.M.I. D.S.I.C. 89 à 143 Cours Dupré de Saint Maur BP 33 33028 BORDEAUX Cedex
PT3	TELECOMMUNICATIONS Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques	câble N° 322-01	Code des Postes et Communications Electroniques articles L 45-1 et L 48	Arrêté préfectoral du 22/09/1969	France TELECOM UPRSO/DA/CLSO 53 BD Jean Jacques Bosc 33731 Bordeaux Cedex 9

Communauté de Communes du Confolentais

Servitudes d'Utilité Publique

CODE	NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	DESIGNATION DU GENERATEUR	REFERENCE DU TEXTE LEGISLATIF QUI PERMET DE L'INSTITUER	ACTE QUI L'INSTITUE SUR LE TERRITOIRE CONCERNE	DESIGNATION DU SERVICE RESPONSABLE
PT3	TELECOMMUNICATIONS Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques	câble N° 322-02	Code des Postes et Communications Electroniques articles L 45-1 et L 48	Arrêté préfectoral Du 02/12/1970	France TELECOM UPRSO/DA/CLSO 53 BD Jean Jacques Bosc 33731 Bordeaux Cedex 9
T1	VOIES FERREES Servitudes relatives aux chemins de fer	Ligne 610 000 Angoulême Limoges	Code de la Voirie Routière article L 114-6		S.N.C.F. Agence Immobilière Régionale 25, rue Chinchauvaud B.P. 65 87065 LIMOGES Cedex
T7	RELATIONS AERIENNES Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant les installations particulières		Code des transports Article L6352-1	applicables sur tout le territoire national	DGAC \ S.N.I.A. Pôle de Bordeaux Unité domaine et servitudes Aéroport - Bloc Technique TSA 85002 33 688 MERIGNAC Cedex l'Armée de l'air Ce service demande à être consulté exclusivement par courriel. dsae-dircam-sdrcam-sud- envaero.chef- div.fct@intradef.gouv.fr